



Réserve citoyenne

Faire appel à un réserviste citoyen de l'Éducation nationale

[Transcription]

Transcription de l'infographie « Comment puis-je faire appel à un réserviste ? » présente sur la page : <http://www.education.gouv.fr/reserve-citoyenne/cid98285/faire-appel-a-un-reserviste-citoyen-de-l-education-nationale.html>

Réserve citoyenne

nom féminin (n.f.) : ensemble de réservistes volontaires et bénévoles venant en appui des établissements scolaires publics et privés pour mener la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République.

Bénévoles d'associations, étudiants, retraités, salariés, etc.

Comment puis-je faire appel à un réserviste dans le cadre scolaire ?

- Seul ou dans le cadre d'une démarche collective, vous avez besoin d'intervenants extérieurs pour illustrer un thème précis : citoyenneté, laïcité, égalité filles-garçons, lutte contre la discrimination, le racisme, l'antisémitisme, le harcèlement, monde professionnel, médias et information.
- Vous consultez via le portail Arena la liste et le profil des réservistes de votre département.
- Vous contactez directement le(s) réserviste(s), avec l'accord de votre chef d'établissement ou de votre directeur d'école, pour convenir ensemble des modalités de l'intervention.

À quelle occasion solliciter un réserviste ?

- Projet de classe
- Journées portes ouvertes
- Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) / conseil de la vie collégienne (CVC)
- Tout projet porté par la communauté éducative
- Forum des métiers

Point d'information

Les interventions des réservistes dans le cadre scolaire sont sous l'entière responsabilité et la surveillance permanente de l'enseignant ou du personnel éducatif.

Comment puis-je faire appel à un réserviste dans le cadre périscolaire ?

Les collectivités territoriales ou EPCI compétents peuvent solliciter les services académiques pour faire intervenir un réserviste.

À l'inverse, si un réserviste souhaite intervenir sur le temps périscolaire, le référent académique en informe la collectivité ou l'EPCI en lien avec les



Réserve citoyenne

Faire appel à un réserviste citoyen de l'Éducation nationale

[Transcription]

inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale.

Point d'information

Les collectivités territoriales sont garantes des activités périscolaires qu'elles organisent.